

DOSSIER DE DEMANDE D'ÉQUIVALENCE BREVET FEDERAL 3^e degré

RAPPEL DES ÉQUIVALENCES POSSIBLES :

Peuvent solliciter, auprès de l'ERFAN, l'attribution du Brevet fédéral 3^{ème} degré :

- **Les personnes titulaires du Moniteur Sportif de Natation**, à jour des formations continues du PSE1 et si nécessaire du MSN,
- **Les personnes titulaires du Diplôme d'Etat de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DE JEPS)** mention natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1, licenciées au sein d'une structure de la Fédération française de natation sur deux saisons au minimum, pouvant comprendre l'année de formation, et justifiant également, sur cette même période, d'une expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle au sein d'une structure de la Fédération française de natation,
- **Les personnes titulaires du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport (DES JEPS)** mention natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo, à jour de la formation continue du PSE 1, licenciées au sein d'une structure de la Fédération française de natation sur deux saisons au minimum, pouvant comprendre l'année de formation et justifiant également, sur cette même période, d'une expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle au sein d'une structure de la Fédération française de natation.

Cette équivalence est délivrée par l'ERFAN d'appartenance du licencié.

Procédures pour une demande d'équivalence du Brevet Fédéral 1^{er} degré, 2^e degré et/ou 3^e degré

Dossier à envoyer à erfan.formation@ffnatationhdf.fr

CONDITIONS PREALABLES :

Pour la personne titulaire du MSN :

- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être à jour de la formation continue PSE1 et si nécessaire de la formation continue du MSN.

Pour la personne titulaire d'un DE JEPS ou DES JEPS mention natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo :

- Être licencié à la Fédération Française de Natation,
- Être titulaire du Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DEJEPS) d'une des 4 mentions natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo ou du Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports (DESJEPS) d'une des 4 mentions natation course ou natation synchronisée ou plongeon ou water-polo,
- Être à jour de la formation continue PSE1,

(A compléter par l'ERFAN) Chaque ERFAN précise les informations nécessaires

EQUIVALENCE D'UN BREVET FEDERAL 3^e DEGRE

- Avoir été licencié au sein d'une structure de la FFN sur deux saisons au minimum, pouvant comprendre l'année de formation,
- Justifier, sur cette même période, d'une expérience d'encadrement bénévole ou professionnelle au sein d'une structure de la Fédération française de natation.

JE DOIS :

- 1/ Retirer le dossier de demande d'équivalence auprès de l'ERFAN.
- 2/ Renseigner le dossier et le renvoyer par email, avec les pièces justificatives, à
, dans le respect des délais imposés par la procédure.
- 3/ Finaliser ma demande avec un envoi courrier relatif aux frais de gestion du dossier, d'un montant de 20€ (chèque à adresser à l'ordre de : [Ligue de Natation Hauts-de-France](#)
ou par virement, RIB ci-dessous

L'ERFAN :

- 1/ Instruit le dossier : demande des informations complémentaires, ou valide la demande.
- 2/ Après validation de la demande, édite le diplôme.
- 3/ Envoie le diplôme par courrier au candidat.

Dossier à renvoyer par courriel à :

erfan.formation@ffnatationhdf.fr

Nom :Prénom : Sexe : ...
Date de naissance :
Ville de naissance :
N° de département :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tel : Courriel :
Club (en entier) :
N° de licence :

EQUIVALENCE D'UN BREVET FEDERAL 3^e DEGRE

**Liste des pièces à fournir dans le cadre d'une
demande d'équivalence du BF 3^e degré**

- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un récépissé de la licence de la saison en cours
- Pour les DEJEPS ou DESJEPS** : les récépissés de la licence sur 2 saisons antérieures à la saison en cours
- Pour les DEJEPS ou DESJEPS** : Une attestation justifiant de l'expérience d'encadrement sur les 2 saisons antérieures à la saison en cours : elle doit mentionner le nombre d'heures d'encadrement
- Une photocopie du MSN ou du DEJEPS ou du DESJEPS
- Un chèque à l'ordre de l'ERFAN :
couvrant les frais de dossier d'un montant de 20,00 euros
ou par virement, RIB ci-dessous

**Partie
réservée
à l'ERFAN**

Je sollicite une équivalence pour le brevet fédéral 3^e degré.

Fait à, Le :

Signature du demandeur

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte



CR NORD DE FRANCE

AGENCE DE TOURCOING-RUE DE GAND

Tel. 0328820281 Fax. 0320767777

28/01/2021

00631

Intitulé du compte

ASSOC. LIGUE REGIONALE DE
NATATION HAUTS DE FRANCE
138 BIS RUE LEON BLUM
62290 NOEUX LES MINES

Domiciliation

Code banque

16706

Code guichet

00035

Numéro de compte

53938500319

Clé RIB

59

IBAN

FR76 1670 6000 3553 9385 0031 959

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT

AGRIFRPP867